seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT

MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DE SEINE-ET-MARNE

DEMANDER UN DUPLICATA / COPIE DE CARTE DE MOBILITÉ INCLUSION CMI, ÉDITÉE APRÈS LE 1ER JUILLET 2017

Vous avez perdu une carte mobilité inclusion (CMI) délivrée après le 1er juillet 2017 et vous souhaitez une copie.

Adressez-vous à l'Imprimerie nationale

- Via le numéro vert : 0 809 360 280,
- Sur le portail bénéficiaire : https://www.carte-mobilite-inclusion.fr (https://www.carte-mobilite-inclusion.fr/)
  → *(https://www.carte-mobilite-inclusion.fr/)Vos identifiants vous figurent sur le 1er courrier que vous avez reçu pour la demande de photo.*

seine-et-marne.fr
LE DÉPARTEMENT
URL de la page : https://www.mdph77.fr/fr/demander-un-duplicata-copie-de-carte-de-mobilite-inclusion-cmi-editee-apres-le-1er-juillet-2017